Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 074-257402560-20260826-D23_AOUT2026-DE

Bureau du 26 août 2026

L'an deux mille vingt-six, vingt-six août à quatorze heures, le bureau du syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIAC à Thonon-les-Bains, sous la Présidence de Michel CAPLOT, Président.

Délégués présents :
CAPLOT Michel, Président
LACHAT Hervé, 1er Vice-président
DENNE Jean-Claude, 2ème Vice-président
GERDIL Frédéric, 3ème Vice-président
WALKER James, 4ème Vice-président
MAXIT Nathalie, Membre du Bureau
GRENAT Maryse, Membre du Bureau,
DETURCHE Sandrine, Membre du Bureau
BERGER Jean-François, Membre du Bureau
BENED Régis, Membre du Bureau

Absents/excusés :

DEAGE Joseph, 5ème Vice-président
DEMOLIS Cyril, Membre du Bureau

Secrétaire de séance : James WALKER
Nombre de délégués membres du Bureau : 12 délégués
Date de convocation : 20 août 2026

Point n°1 - Modification du tableau des effectifs

Monsieur Michel CAPLOT, Président du SIAC, propose de modifier le cadre d'emploi du poste de responsable RH, en poste de catégorie B : Rédacteur.

Le poste est actuellement vacant et était pourvu par un agent titulaire du grade de Rédacteur Principal de 2ème classe. Afin de favoriser les évolutions professionnelles en interne, le SIAC a proposé ce poste à un agent récemment lauréat du concours de rédacteur territorial (catégorie B). Cette évolution permet à la fois de maintenir cet agent au sein des effectifs du SIAC en qualité de rédacteur stagiaire et de mettre en cohérence son grade avec les missions récemment redéfinies et le niveau de responsabilité attaché au poste.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Après en avoir débattu, le Bureau à l'unanimité des membres présents :

- **FAIT EVOLUER** le cadre d'emploi/grade du poste de responsable RH,
- **VALIDE** le tableau des effectifs ci-dessous, suite à cette modification.

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 074-257402560-20260826-D23_AOUT2026-DE

CADRE D'EMPLOI	GRADE	EFFECTIF	TEMPS TRAVAIL	INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
DGS	DGS	1	35h	-Directeur
Attaché	Attaché principal	1	35h	
Attaché	Attaché	4	35h	- Responsable du pôle politiques contractuelles - Chargée de mission marketing touristique Geoparc - Médiatrice scientifique Geoparc actions pédagogiques - Urbaniste en animation territoriale et observation
Ingénieur	Ingénieur Principal	2	35 h	- Responsable du pôle Geoparc Chablais - Directeur Technique GEMAPI
Ingénieur	Ingénieur	4	35h	- Chargé des programmes et projets de gestion, de restauration et de valorisation des cours d'eau et zones humides - Chargé des ouvrages de protection et des projets structurants - Chargé de mission filière bois/forêt - Chargé de coordination du bassin versant des Dranses et Est lémanique
Rédacteur	Rédacteur	1	35 h	Responsible RH, commande publique & Assemblées
Rédacteur	Rédacteur	1	35h	- Responsable du pôle Dynamiques Territoriales
Technicien	Technicien Principal de 1ère classe	1	35 h	- géomaticienne
Technicien	Technicien Principal 2ème classe	1	35h	- Chargé de communication
Technicien	Technicien	1	35h	- Technicien de rivières
Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	35 h	-Secrétariat / accueil / assistante
Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	28 h	Comptabilité et budget

Le secrétaire de séance,

James WALKER

SIAC Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Le Président,

Michel CAPLOT

Acte certifié exécutoire après télétransmission le / /2026 et affichage le / /2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.